

Résumés des articles

Volume 3, Number 1, 1990

L'amère patrie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057600ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057600ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1990). Résumés des articles. *Recherches féministes*, 3(1), 157–159.

<https://doi.org/10.7202/057600ar>

RÉSUMÉS DES ARTICLES

L'État-providence, providence de l'État à l'égard des femmes ?

Bérengère Marques-Pereira

L'auteure examine la valeur heuristique de la problématique gramscienne de l'hégémonie au regard de l'articulation des rapports de classe et de sexe. L'enjeu est de déceler la logique de l'État-providence dans les rapports de sexe, en Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale. Cette analyse constitue un préalable à une réflexion théorique sur l'État, menée à la lumière d'études féministes récentes. L'auteure envisage la logique de l'État-providence comme un type d'hégémonie dans laquelle la famille s'articule étroitement à l'État. Après avoir souligné le rôle de l'idéologie de l'intérêt général dans cette articulation, l'auteure invite à réfléchir aux rapports entre le féminisme et cette idéologie, dans le cadre de la crise de l'État-providence.

Les catégories sociales de sexe, la politique sociale et l'État-providence en Grande-Bretagne

Ellen Jacobs

Alors que le concept de « la féminisation de la pauvreté » a été introduit par les chercheuses féministes contemporaines, le concept de la catégorie sociale de sexe comme catégorie d'analyse a été introduit dans le discours de la politique sociale en Grande-Bretagne à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e par les enquêteuses sociales. Cet article fournit une étude de cas des façons dont la catégorie sociale de sexe a été introduite par Helen Bosanquet et Beatrice Webb, toutes deux membres de la commission royale d'enquête sur la Loi des pauvres et du soulagement de la misère (1905-1909).

Division sexuelle du travail et intervention de l'État À propos des politiques familiales en Pologne

Jacqueline Heinen

Dans une perspective à la fois historique et comparative avec les autres régimes de l'Est, cet article examine les incidences des législations égalitaires prises par l'État polonais au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que les mesures « en faveur » des travailleuses, dont les effets s'avèrent fort contradictoires avec l'intention première. L'exemple du congé parental payé adoptée en 1981, autour duquel l'auteure a mené une enquête dans une dizaine d'entreprises de l'industrie légère, sert à ce propos de révélateur. Prévu à l'origine pour pallier les carences en matière d'équipements de la petite enfance et pour servir de régulateur dans le domaine de l'emploi en prévision d'un hypothétique chômage, il apparaît clairement comme un instrument de la

politique officielle assignant aux travailleuses le statut de main-d'œuvre de réserve et montre le rôle déterminant de l'intervention de l'État dans la construction des inégalités sociales et de sexe.

L'État et les allocations familiales, une politique qui n'a jamais démarré

Sylvie Lépine

Pour l'État aux prises avec un déficit croissant depuis une quinzaine d'années, tous les moyens sont bons pour tenter de le réduire. La solution proposée par les néo-libéraux réside en un désengagement étatique à la faveur de l'initiative privée, pour l'économique, mais aussi pour le social. Ce transfert de responsabilités dans le domaine social camoufle cependant trop souvent des inégalités sociales et économiques accrues pour les femmes. Le présent article cherche à démontrer, par le biais d'une étude de cas portant sur les allocations familiales fédérales, le caractère inadéquat de cette solution néo-libérale pour les femmes.

Le vote des Québécoises aux élections fédérales et provinciales depuis 1921 : une assiduité insoupçonnée

Chantal Maillé

Cet article traite de la participation politique des Québécoises au XX^e siècle. L'auteure expose un ensemble de données sur leur participation aux élections fédérales à compter de 1921 et aux élections provinciales à compter de 1944. L'analyse permet de conclure que, dans le contexte québécois, les femmes ont massivement utilisé leur droit de vote. Conséquemment, une analyse féministe des rapports entre les femmes et le territoire politique ne saurait faire fi de leur insertion dans les lieux officiels de la politique, même si cette insertion demeure partielle.

La mère sans ombre ?

Marie-Blanche Tahon

À l'occasion des nouveaux rebondissements entourant l'avortement au Québec, cet article s'interroge sur les possibilités que du symbolique puisse encore entourer la maternité dans un contexte marqué par l'État-providence et par le mouvement féministe. Il retrace un cheminement qui semble aboutir à faire disparaître la mère pour qu'apparaisse la femme. Il suggère un retour sur les implications du slogan « les enfants que nous voulons, quand nous voulons ».

Tremblay contre Daigle : retour à l'abc du féminisme

Micheline de Sève

Le recours de Jean-Guy Tremblay à l'injonction pour empêcher son ex-compagne Chantal Daigle de se faire avorter ou l'adoption éventuelle du projet de loi C-43 pour assujettir le droit à l'avortement de la tutelle médicale relèvent moins du juridique que du politique. Ces formes d'intervention patriarcale contestent la souveraineté de fait qui échoit aux femmes en matière de formation

des êtres humains. La garantie du droit de sûreté reste la condition première de la reconnaissance politique des femmes du libre-arbitre personnel et dépend fondamentalement de la capacité de représentation des mères et des non-mères dans une société démocratique.

Les femmes et l'emploi. Une analyse de la discontinuité des trajectoires féminines

Céline Le Bourdais et Hélène Desrosiers

La hausse de la participation des femmes à l'emploi constitue sans nul doute un des changements marquants des dernières décennies au Canada comme dans la plupart des pays occidentaux. La présence accrue des travailleuses sur le marché du travail n'a toutefois pas entraîné une plus grande fixation des femmes en emploi, comme on aurait pu supposer. L'analyse des trajectoires d'emplois des répondantes rejointes par l'Enquête sur la famille en 1984 révèle que les jeunes femmes d'aujourd'hui quittent le marché du travail dans les mêmes proportions que leurs aînées, mais qu'elles y entrent et y retournent plus rapidement. L'histoire reproductive des femmes influence toujours leurs cheminement d'emploi mais ce lien paraît se distendre chez les jeunes générations. Peut-on conclure alors que les travailleuses de demain se maintiendront de façon plus soutenue sur le marché du travail? Le développement accéléré de nouvelles formes d'emploi précaires permet d'en douter.